



HAL
open science

Participe t elique, participe at elique et aspect

Jean-Marie Merle

► **To cite this version:**

Jean-Marie Merle. Participe t elique, participe at elique et aspect. L'aspect, Feb 2020, Bordeaux, France. hal-02504852

HAL Id: hal-02504852

<https://hal.science/hal-02504852v1>

Submitted on 13 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destin ee au d ep ot et  a la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publi es ou non,  emanant des  tablissements d'enseignement et de recherche fran ais ou  trangers, des laboratoires publics ou priv es.

Participe téléique, participe atélique et aspect

Jean-Marie Merle¹ Université Nice Sophia Antipolis

Cette réflexion² porte sur les participes (participe présent – *Ving* – comme *writing* et participe passé – *Ven* – comme *written*) et la façon dont ils sont concernés par l'aspect. L'observation montre que les deux participes, participe présent et participe passé, ont des points communs : leur dépendance, notamment, puisqu'ils ne sont pas porteurs de temps, et le fait d'avoir l'un et l'autre des caractéristiques aspectuelles – aspect et dépendance allant de pair. Mais il existe une divergence fondamentale entre ces deux participes : l'hypothèse défendue ici est que le participe présent (*writing*) est atélique et le participe passé (*written*) téléique.

Rappels. *Télique* vient du grec *telos* = borne, limite, terme, qui a donné deux concepts : celui de *téléonomie* (= intentionnalité) et celui de *télicité* (propriété d'être porteur d'une borne de droite). *Télique*, muni d'une borne de droite, s'oppose à *atélique*, dépourvu de borne de droite. D'une façon plus générale, *atélique* signifie « dont les bornes ne sont pas pertinentes ». L'*aspect* est dans l'énoncé la manifestation d'un *point de vue*. Autrement dit, l'aspect est par essence dépendant, et les marques d'aspect sont des marques de dépendance : elles sont dépendantes de coordonnées, des coordonnées du repère point de vue, notamment, ou de la situation d'énoncé sur laquelle elles sont indexées. C'est aussi le cas des participes : En tant que formes non finies (non porteuses de temps), les participes sont fondamentalement dépendants.

Plan – 1. Définition du participe / 2. Propriétés du participe : ni relatives réduites, ni circonstants / 3. Deux fonctions syntaxiques possibles : intégrés (épithétiques : caractérisation – propriété saillante) et apposés (co-prédicats) / 4. La dépendance des participes / 5. Participe « présent » ? Participe « passé » ? Atélicité du participe présent ; télélicité du participe passé / 6. Participe atélique *Ving* / 7. Télélicité : résultativité VS Acquis d'expérience ; Gestion de la télélicité ; Construction de la télélicité en discours / 8. Conclusions

1. Définition du participe

Le participe se nomme ainsi parce qu'il participe (littéralement) du verbe et de l'adjectif. Il fait coexister deux statuts.

1. [...] Cornelius and Vargunteius arrived in an agitated state, **fearful and not knowing what to expect** [...] (Steven Saylor, *Catilina's Riddle*, 1992: 350)
2. There were really two sheets of uncommonly thin hotel notepaper that had been pressed flat in the book, **long but narrow and crammed** on both sides with meaningless writing in pencil. (M. Lowry)

Statut verbal : il admet un complément cf. *knowing* dans l'exemple 1 a pour complément *what to expect* / *crammed* dans l'exemple 2 a pour complément *with meaningless writing*.

Statut adjectival : il peut se coordonner avec un adjectif, ce qui met en évidence la parenté entre participe et adjectif. Dans l'exemple 1 l'adjectif (*fearful*) et le syntagme participial (*not knowing what to expect*) partagent le même statut syntaxique : on a affaire à deux appositions coordonnées, c'est-à-dire deux co-prédicats (*predicative adjuncts*). *Cornelius & Vargunteius* est sujet du prédicat³ principal *arrived in an agitated state* et support (*predicand*) de l'apposition

¹ jean-marie.merle@unice.fr / jmmerle2@gmail.com

² Je remercie Jean Albrespit, Pierre Cotte et Marie Loiseau pour les échanges que nous avons eus sur la télélicité et l'atélicité des participes, sur les points de vue sécants ou rétrospectifs, et sur le temps d'événement et le temps d'univers.

³ Dans une langue à grammaire casuelle, l'accord se fait entre le participe et son support. Ex. *Urbem captam* hostis deripuit : Littéralement *La ville prise l'ennemi détruisit* (=> *l'ennemi détruisit la ville conquise*). *Urbem* et *captam* sont à l'accusatif, cas du complément direct.

fearful and not knowing what to expect. Dans l'exemple 2, on a également coordination des adjectifs *long and narrow* avec le syntagme participial *crammed with meaningless writing*, dont le support (*predicand*) est *two sheets of uncommonly thin hotel notepaper* (sujet référentiel de la structure existentielle). S'ils peuvent se coordonner à des adjectifs, les participes ne sont cependant pas des adjectifs : ils gardent leur complémentation de verbes. S'ils gardent leur statut verbal, ils se démarquent (comme les infinitifs) des verbes à mode fini (porteurs de temps) par leur morphosyntaxe : l'exemple 1 montre que le participe est directement compatible avec la négation *not*.

2. Autres propriétés du participe

– Le syntagme participial n'est pas une relative réduite, et le participe *Ving* n'est pas une réduction de *be + Ving* :

1b **fearful and who did not know what to expect*

La tentation d'en faire une relative réduite vient peut-être de l'existence en anglais de l'aspect *be + Ving*. Mais les exemples 3 et 4, empruntés à Quirk (1985 : 1263), montrent que le participe *Ving* ne peut être dérivé d'une relative en *be + Ving* (un seul exemple suffirait pour le prouver) :

3. This is a liquid with a taste *resembling* that of soapy water.

3b. a taste which resembles ... // *a taste which *is resembling* that of soapy water

4. It was a mixture consisting of oil and vinegar.

4b ... that consisted of /// *that was consisting of

– Le syntagme participial n'est pas un circonstant :

5a Whistling his favorite tune, Omar walked down the street.

5b *who whistled his favorite tune, Omar walked down the street.

5c As Omar walked down the street, he whistled his favorite tune

La glose ne fait que donner une approximation de sens. Elle ne montre rien syntaxiquement ; *he walked down the street* n'est pas une proposition circonstancielle (malgré la glose de 5c) et *whistling his favourite tune* non plus : le participe est toujours incident à un support nominal et le support nominal auquel il est incident ici est *Omar*, qui ne renvoie ni à un état de fait ni à un événement, et qui n'admet donc pas de circonstant⁴.

Ici, c'est *Omar* qui siffle, et non pas *he walked down the street*. Mais évidemment la dépendance du syntagme participial par rapport à un substrat existant (par rapport à une situation d'énoncé) et la concomitance exprimée par le participe en *Ving* font que l'on peut souvent gloser (mais il ne s'agit que d'une approximation de sens) cette dépendance dans les deux sens (B as A / A as B). Dans l'exemple 6, (pillage du musée de Bagdad en 2003), la copredication peut aussi se gloser *they stampeded and they ignored*.

6. [...] wave after wave of people stampeded into the museum, **ignoring** this first exhibition hall, **looking for** fresh pickings elsewhere. (Sam Bourne) (B as they A / A as they B)

Le participe s'emploie en revanche dans un circonstant lorsqu'on a affaire à une proposition participiale, munie de son propre support⁵. Dans l'exemple 7, *rain falling on his face* est circonstant, tout comme *all things considered* dans l'exemple 8 :

⁴ Les noms du 2^e ordre admettent des circonstants adnominaux (ex. *the fire in 1997* [...])

⁵ Dans une langue à grammaire casuelle, c'est la marque casuelle du circonstant qui est alors employée : **Romanis victis**, *socii fugam ceperunt* (ablatif du support *romanis* et ablatif du participe *victis*) / **Les ennemis vaincus**, les alliés prirent la fuite.

7. He came round, [rain **falling on his face**], still lying on the pitch, [...].
8. [All things **considered**], I'd rather be in Philadelphia.

3. Fonctions syntaxiques des syntagmes participiaux

Le syntagme participial, comme *standing in the corner* dans l'exemple 9b, peut être épithète, c'est-à-dire intégré dans un syntagme nominal. Le syntagme participial est alors en concurrence avec les syntagmes adjectivaux, les propositions relatives, les syntagmes prépositionnels, les noms (comme *Hamlet* dans *the play Hamlet*) qui partagent la même fonction : ils représentent une propriété saillante, une caractérisation étroitement associée au noyau nominal (et éventuellement exploitée dans la détermination du référent).

- 9a [The man **in the corner**] looked sad and miserable.
9b [The man **standing in the corner**] looked sad and miserable.
9c [The man **who stood in the corner**] looked sad and miserable.
9d [The tall man] looked sad and miserable.

Le syntagme participial peut être apposé, c'est-à-dire co-prédicatif.

- 10a The man, **in the corner**, looked sad and miserable / **In the corner**, the man... (S Prép)
10b The man, **standing in the corner**, looked sad and miserable / **Standing in the corner**, the man... (S. Part)
10c The man, **who stood in the corner**, looked sad and miserable. (Relative appositive)
10d The man, **tall and tanned**, looked sad and miserable / **Tall and tanned**, the man... (SAAdj)

4. La dépendance des participes

En tant que formes non finies (non porteuses de temps), les participes sont dépendants et on a vu que c'était l'une de leurs propriétés essentielles. En tant que forme dépendante, le procès participial est nécessairement repéré par rapport à un substrat énonciatif. Ce repérage énonciatif se fait par indexation. Il se vérifie aussi bien dans le cas de la fonction épithétique que dans le cas de la fonction appositive du syntagme participial. Dans l'exemple 11, le syntagme participial *standing on the steps of the rear coach* a une fonction épithétique : il est intégré dans un syntagme nominal (*the man standing on the steps of the rear coach*) et il donne une caractéristique, une propriété saillante et pertinente de *man*, qui en est le support d'incidence (incidence : relation syntaxique orientée). C'est par le biais du support d'incidence, de *man*, en l'occurrence, que s'opère l'indexation de la qualification sur la situation d'énoncé. On a donc ici :

1/ un repérage syntaxique dû à l'incidence⁶ du syntagme participial à son support nominal ;

2/ un repérage énonciatif par indexation de cette caractérisation sur une situation d'énoncé : c'est en fonction de cette indexation et par rapport à cette situation d'énoncé (*he looked back at X*) que la caractérisation reçoit sa pertinence et sa validation (*actualisation*⁷ dans la terminologie guillaumienne) ; la relation d'indexation passe par la relation d'incidence : le repérage énonciatif dépend du repérage syntaxique ;

3/ un repérage sémantico-référentiel de *man* par rapport à *standing on the steps of the rear coach* (syntagme participial), qui représente une propriété saillante de *man* ; c'est pour cette raison que cette propriété saillante, cette caractérisation, peut éventuellement être exploitée référentiellement (pour délimiter le référent), avec une fonction (référentielle) restrictive ou avec une fonction (référentielle) déterminative.

⁶ La relation d'incidence est une relation syntaxique, orientée. Dans *the man standing on the steps*, le déterminant *the* est incident à *man*, qui reçoit également l'incidence du syntagme participial *standing on the step*.

⁷ La notion d'actualisation dans son acception guillaumienne, renvoie à la fois à la pertinence, à la validation et à l'indexation dans une actualité.

11 A movement caught his eye and he looked back at the man **standing on the steps of the rear coach**. (A. MacNeill)

12 He crashed down the stairs, three at a time, **landing in a crumpled heap on the landing below**. (J. K. Rowling)

Dans l'exemple 12, le syntagme participial *landing in a crumpled heap on the landing below* a une fonction appositive continuative⁸. Le syntagme participial est co-incident avec le prédicat principal (*crashed down the stairs*) au support / sujet *He*. C'est par le biais de ce support-pivot que s'opère l'indexation caractéristique des appositions continuatives, qui sont toujours indexées sur l'événement dont elles sont le prolongement.

5. Participe présent ? Participe passé ? Non : participe atélique ; participe télélique

5.1. Participe « présent » ?

Le participe « présent » n'est peut-être pas si bien nommé : *présent* veut sans doute dire (mais ne dit pas) concomitant. Dans l'exemple 5,

5. *Whistling his favorite tune, Omar walked down the street.*

whistling est un participe « présent », ce qui doit vouloir dire que le syntagme participial *whistling his favourite tune* renvoie à un procès⁹ concomitant à *Omar walked down the street*. *Walked* est un prétérit, ce qui ferait de *whistling* un « présent de prétérit » ou un « présent du passé », puisque la coprédication indexe la relation prédicative RP2 <*Omar-whistle his favorite tune*> sur la relation RP1 *Omar walked down the street*.

5.2. Atélicité de Ving

En fait, l'absence de borne, caractéristique de *whistling* – son atélicité – induit le caractère préconstruit (relativement à *Omar walked down the street*) de la relation coprédicative <*he-whistle his favorite tune*>. *Whistling* renvoie à une attitude, un comportement, une activité. Activité, comportement, attitude se caractérisent – comme les états, dont elles se distinguent par leur dynamisme – par leur absence de borne et leur complétude de chaque instant. Aspectuellement les caractéristiques atéliques de *Ving* favorisent une saisie dans l'immanence – dans l'intériorité – du procès.

5.3. Participe « passé » ?

Le participe passé n'est peut-être pas non plus bien nommé. Fait-il réellement référence au passé ?

13. *he will be admitted in the team.*

14. *I've broken the pane.*

Dans l'exemple 13, le participe « passé » *admitted* est pertinent dans (et indexé sur) une actualité virtuelle, future : ce serait donc un « passé du futur » ? Le participe passé *broken*, dans l'exemple 14, est pertinent dans et indexé sur une actualité présente : ce serait donc un « passé de présent » ?

⁸ L'apposition continuative, greffée sur une situation d'énoncé dont elle constitue le prolongement, construit un procès qui entre dans la successivité des événements.

⁹ Référentiellement, les prédicats représentent des procès (statiques ou dynamiques), les syntagmes nominaux des référents, et les relations prédicatives – assemblages d'un syntagme nominal et d'un prédicat – des états de fait ou des événements.

5.4. Télécité de Ven

« *Passé* » veut sans doute dire « dépassé », autrement dit qu'une borne de droite a été franchie dans (ou par rapport à) une actualité donnée : l'admission de X dans l'équipe atteindra son terme dans l'avenir ; le bris de la vitre est dépassé, une borne a été franchie, et ce franchissement est acquis dans le présent.

En fait, dans les deux cas, on a affaire à du temps relatif (propriété de l'aspect) : dans les deux cas le participe *Ven* représente un terme, c'est-à-dire une télécité, un terme atteint et franchi.

5.5. Remarque sur l'auxiliation

Les deux participes ne sont pas concernés de la même façon par l'auxiliation.

Le participe « présent » (atélique), en raison de son statut verbal, remplit la fonction nodale et prédicative des verbes et n'a pas besoin d'auxiliaire.

En revanche le participe « passé » (télique) est quant à lui compatible avec les deux auxiliaires, qui guident l'interprétation. Le franchissement concerne le sujet dans l'exemple 13 (auxiliaire *be*) ; et l'objet dans l'exemple 14 (auxiliaire *have*)¹⁰.

6. Participe présent : participle atélique

6.1. Atélicité, référence à un comportement, une attitude, une activité, et indexation sur une situation d'énoncé

15. On a cloud I saw a child / And he **laughing** said to me, 'Pipe a song about a lamb.' So I piped. (W. Blake)

5. **Whistling his favourite tune**, Omar walked down the street.

16. [**Beating him**. (*Troilus & Cressida*, II, 1, 43) You whoreson cur! (Ajax → Thersites)]

Dans l'exemple 15, *he said to me* est une situation d'énoncé dynamique, évolutive, (elle évolue entre une borne de gauche et une borne de droite) dont le déroulement et la validité sont délimités par le discours '*Pipe a song about a lamb*'. *He laughed as he said to me* [...] serait une glose possible, mais très approximative ; *laughing* s'interprète comme concomitant, et non borné, atélique. Rien ne dit que le rire ne précède pas le dire ni qu'il ne se poursuit pas, mais cette question a peu de pertinence. Dans l'énoncé produit ici, le procès participial représente simplement le comportement du référent-support *he* (=> *a child*), pertinent, validé, non borné, et indexé sur la situation d'énoncé *he said to me* [...] (qui est une situation d'énonciation dérivée).

Il en est de même du comportement représenté par le syntagme participial *whistling his favourite tune* dans l'exemple 5, non borné, atélique, qui reçoit sa pertinence et sa validation de son indexation sur *he walked down the street* ; ou encore de *beating him*, dans l'exemple 16, représentant un comportement (atélique) lui aussi indexé sur la situation d'énonciation dérivée qui coïncide avec la réplique d'*Ajax*.

6.2. Atélicité et préconstruction

17. Along the way lies da Enzo trattoria, a café whose tables quaintly spill into the street, **offering a sort of alfresco-dining / obstacle-course experience that can be as unnerving for drivers as for the diners** [...]. (*Newsweek*)

¹⁰ Le sémantisme verbal a également toute sa pertinence. *I've broken the pane* représente un accompli qui affecte l'objet. Dans *She's gone*, c'est le sujet qui est affecté par le déplacement, et 's est ambigu : soit il s'agit de *has*, et *gone* est participle télique, soit il s'agit de *is*, et *gone* a un fonctionnement d'adjectif participial, représentant l'état adjacent, stabilisé, qui se trouve dans la transcendance du procès. *Elle est partie*, en français, ne fait pas de distinction entre les deux : l'emploi de *est*, dans les deux cas, marque que c'est le sujet qui est affecté ; *elle n'est plus là* serait une solution pour représenter la spécificité de *she is gone*.

Dans l'exemple 17, on retrouve les mêmes caractéristiques, à une différence près. *Offering a sort of alfresco-dining / obstacle-course experience* a pour support (*predicand*) soit *da Enzo trattoria*, soit *a café whose tables quaintly spill into the street*, soit *whose tables*. Cette relation d'incidence permet l'indexation du procès participial sur la situation d'énoncé (*along the way lies da Enzo trattoria [...]*). Cette indexation donne un cadre et une pertinence à la validation du procès participial *offering a sort of alfresco-dining / obstacle-course experience* dans sa relation avec son support. L'atélicité du participe *offering* n'est pas exploitée pour représenter une activité, un comportement ou une attitude – c'est là que se situe la différence entre l'exemple 17 et les exemples 15, 5 ou 16 – pour la bonne raison que le référent du support n'est pas un animé ; l'atélicité est exploitée pour représenter un préconstruit, préconstruit en accord avec le contexte, qui décrit le désordre d'une ruelle italienne, dont la propriété observable préexiste et n'a pas lieu d'être bornée.

6.3. Atélicité et délimitation

Les bornes sont sans pertinence pour *Ving*. L'atélicité propre à *Ving* ne rend cependant pas impossible de construire une délimitation.

18. He literally kept me on my feet, **walking me down the stairs with both arms around my body and then letting me lean on him** as we staggered along to the subway. (P. Auster)

L'exemple 18 contient un syntagme participial en *Ving*, *walking me down the stairs with both arms around my body*, qui représente un comportement du référent-support *he*. Comportement, attitude, activité n'ont pas lieu d'être bornés et sont par essence atéliques, d'où l'affinité avec l'atélicité propre à *Ving*. Pour autant, *and then* construit un enchaînement de deux comportements différents : le premier, *walking me down the stairs with both arms around my body*, validé et pertinent dans la cage d'escalier, le second, *letting me lean on him*, pertinent et validé une fois franchie la porte d'entrée de l'immeuble. On en tire une conclusion : l'atélicité n'est pas concernée par la délimitation, mais elle n'est pas incompatible avec une délimitation construite en contexte ; et une hypothèse, qui s'étend à la télicité : d'une manière générale, la délimitation est un construit.

7. Télicité

7.1. Résultat VS acquis d'expérience

La télicité du participe *Ven* ouvre le tiroir de la résultativité.

L'hypothèse posée ici est que la résultativité de *have Ven* est un construit qui s'appuie sur la superposition de la télicité grammaticale propre au participe télique *Ven*, et de la télicité intrinsèque, sémantique, du procès concerné. A défaut de télicité intrinsèque, sémantique, la seule télicité grammaticale du participe télique *Ven* ne construit pas une référence à un résultat, mais simplement à un acquis. On s'attend donc à ce que les procès atéliques (états et activités) soient compatibles avec l'expression d'un acquis d'expérience, et que seuls les procès téliques (accomplissements ou achevements) puissent exprimer un résultat.

14. I've broken the pane

19. They've been to Australia.

Dans l'exemple 14, la télicité inhérente au construit dynamique [*break* + objet affecté] aboutit au résultat *the pane is broken*. La résultativité, dans *I've broken the pane*, est le fait de la superposition de la télicité sémantique propre à [*break* + objet] et de la télicité grammaticale propre au participe *Ven*.

Dans l'exemple 19, le verbe *be* est verbe d'état, non borné, atélique¹¹. Il n'y a pas de télicité notionnelle, mais le participe *Ven* ajoute une télicité grammaticale, qui sert à représenter une borne franchie, mais non un résultat. Pourquoi alors associer une borne à *be* ? Pour représenter un dépassement, dépassement localisé dans l'actualité présente (ou actualité noncale¹²), actualité qui englobe la situation d'énonciation ou *Sit0*. Cet énoncé représente un acquis (sémantisme de *have*) mais un acquis d'expérience. Le point de vue rétrospectif propre au *perfect* est mis en place à partir du présent, de *Sit0*. L'exploitation de ce repère et la mise en place de ce point de vue reviennent à tirer un trait (pour opérer un bilan) dans la situation d'observation. La saisie aspectuelle se fait dans la transcendance de l'expérience <*they-be in Australia*>, et c'est pour cette raison que la télicité participiale propre au participe *Ven* est pertinente et exploitée. Dans *They've been to Australia* l'absence de télicité inhérente à [Sujet + *be in Australia*] ne construit donc pas un résultat, mais un acquis d'expérience.

Dans les deux cas, la télicité associée au procès (*Ven*), et le point de vue rétrospectif mis en place par *have Ven* (le *perfect*), ont pour effet d'estomper ou de neutraliser complètement la pertinence du temps d'événement¹³ (le temps qui correspond à l'évolution de l'événement de son début, borne de gauche, à son terme, borne de droite) et de faire basculer la référence dans le temps d'univers.

7.2. Télicité et point de vue rétrospectif

20. She **had never been** passionate, never vehement, [...]. (A. Christie)

21. She **had hated** Rosemary Barton that afternoon. (A Christie)

Been est toujours participe télique. *Be* n'a jamais de télicité intrinsèque (verbe d'état). La superposition des deux ne peut exprimer de résultat. Et il n'y aurait aucune pertinence à envisager un résultat. Dans l'exemple 20, Il s'agit d'un point de vue rétrospectif sur une personnalité, sur les propriétés d'un personnage (à partir d'un point de vue toncal : on a affaire à un prétérit perfect).

Dans l'exemple 21, *had hated* correspond à point de vue rétrospectif toncal (dans une actualité en rupture avec l'actualité noncale) également, mais point de vue rétrospectif sur une expérience. Le sémantisme de *have* en fait un acquis d'expérience. Et c'est la situation dans laquelle est évalué rétrospectivement cet acquis, dans laquelle est effectué ce bilan, qui justifie l'exploitation de la télicité : on tire un trait sur une expérience qui s'éloigne dans le temps d'univers avec son repère temporel *that afternoon*.

Comme on l'a vu au § 7.1 et dans les exemples ci-dessus, les contenus propositionnels en *have Ven* sont appréhendés dans leur transcendance, saisie qui écarte la pertinence du temps d'événement, et exploite la pertinence du temps d'univers. Mais c'est également cette caractéristique du *perfect* – la mise en place d'un point de vue rétrospectif – qui explique

¹¹ Etats et activités (comportements, attitudes) se caractérisent par une complétude de chaque instant : la télicité grammaticale est exploitable (et le langage aurait besoin de l'inventer si elle n'existait pas) sans que la résultativité soit pertinente, alors que dans un événement standard, opérativité et résultativité évoluent en fonction inverse l'une de l'autre. Cf. sur cette question Joly et O'Kelly 1990.

¹² *Noncale* vient de lat. *nunc* (= maintenant). Une actualité noncale est une actualité qui englobe les coordonnées origine, actualité présente, par opposition à *toncale*, qui vient de lat. *tunc* (= alors) ; une actualité toncale est une actualité en rupture avec l'actualité noncale.

¹³ Cf. Joly & O'Kelly 1990. Le *temps d'événement* correspond à l'évolution de l'événement de son début, borne de gauche, à son terme, borne de droite.

Il s'oppose au *temps d'univers*, qui fonctionne à rebours et dans lequel les expériences ou les événements à venir, virtuels, se rapprochent des participants (actants, patients, expérient, thèmes) ou des observateurs (pour se représenter ce cas de figure, on peut penser par exemple à son prochain anniversaire), et dans lequel les expériences ou les événements dépassés s'éloignent des participants ou des observateurs (on se représente ce cas de figure quand on pense à son dernier anniversaire, par exemple).

L'événement *I've broken the pane*, l'expérience *they've been to Australia* sont dépassés et s'éloignent dans le temps d'univers ; leur intériorité n'est pas pertinente, ils sont dépassés (télicité), et c'est dans leur dépassement (résultat ou acquis d'expérience localisés par *have*) que se trouve la pertinence de leur représentation linguistique.

l'emploi du *perfect* dans tous les cas où le temps (prétérit) n'est plus lui-même disponible pour représenter un contrefactuel rétrospectif (« irréal du passé »), notamment, comme dans l'exemple 22 :

22. She should **have died** hereafter. There would **have been** a time for such a word.
(W. Shakespeare)

7.3. Gestion de la télicité

L'exploitation de la télicité peut être d'une grande diversité. Les exemples qui suivent n'en sont que de modestes échantillons.

23. Somebody's **been sitting** in my chair and **has pushed** the bottom **out of it**.

Les deux emplois du *present perfect* de l'exemple 23, *has been sitting* et *has pushed*, correspondent l'un et l'autre à un point de vue rétrospectif. Dans le cas de *has been sitting*, on a affaire à la reconstruction d'un comportement (cf. *sitting*, *Ving* atélique), comportement d'un sujet non quelconque mais non spécifié (*somebody*) : borne de droite associée à *be*. Cette reconstruction de comportement se fait à partir d'un indice, le résultat affectant l'objet¹⁴ (fauteuil défoncé).

La télicité propre à *Ven* permet d'exploiter le participe télique à la fois pour dire que la borne de droite a été atteinte, et pour évoquer un état adjacent, au-delà de cette borne. Cette complémentarité est pertinente dans les exemples 24 et 25 :

24. 'Mr Barton **has just gone out** for lunch' (A. Christie) => he is not in
25. Shortly after **she had returned** to the office Rosemary Barton rang up on the telephone.
(A. Christie) => she was back

Dans l'exemple 24, comme dans l'exemple 25, le résultat affecte le sujet. Dans l'exemple 24, ce résultat est ancré dans une situation noncale (englobant les coordonnées origine) par *has*, alors que dans l'exemple 25, l'ancrage se fait dans une situation toncale (en rupture avec les coordonnées origine : cf. *had*). Dans les deux cas le résultat du dynamisme abouti et dépassé, celui de *gone* et celui de *returned*, a pour complémentaire un état de fait résultant : *he is not in* dans l'exemple 24 ; *she was back* dans l'exemple 25.

Dans l'exemple 26, on remonte de l'état de fait résultant (Adjectif participial télique *gone* ; prédications d'existence *there was no train station*, *there was no downtown*) aux dynamismes aboutis qui ont produit cet état de fait : *South Howard had disappeared*, *My city had been pulled down*.

26. I went back to Ohio / But my city **was gone** / There was no train station / There was no downtown / South Howard **had disappeared** / All my favorite places / My city **had been pulled down** / Reduced to parking spaces (Hynde, Brock & Turner)

La télicité résultative est inchoative autant que terminative : elle borne à droite un dynamisme et elle met en place la borne de gauche d'un état de fait nouveau¹⁵.

7.4. La télicité se construit en discours¹⁶.

¹⁴ Cf. Adamczewski & Gabilan 1993 sur l'opposition entre *have Ven* et *have been Ving*.

¹⁵ Cf. Merle 2011.

¹⁶ « La télicité peut être « lexicale » (incluse dans le programme sémantique d'un lexème, ex. *mourir*), mais elle demande à être construite en discours : *mourir* est difficilement concevable sans un actant / participant, même si cet actant reste implicite.

Même la télélicité des verbes d'achèvement a besoin d'être activée. Elle l'est soit lorsqu'ils ont un sujet, comme dans l'exemple 26, soit lorsqu'ils ont un sujet et un complément, comme dans l'exemple 27 :

26. The branch has broken. / The lake has frozen.

27. Somebody's found Fidelman's chapter.

Dans l'exemple 26, le sujet est affecté (*break* a un fonctionnement de verbe ergatif¹⁷). On regroupe *break* et *freeze* intransitifs dans la catégorie du fonctionnement inaccusatif, qui est concerné par l'aspect : le sujet est affecté par un résultat (sans être à l'accusatif, d'où le terme *inaccusatif*). Dans l'exemple 27, la relation selon le sémantisme de *find*, concerne les deux actants, et le résultat est dans l'aboutissement du dynamisme.

Par ajout d'un complément, un verbe d'activité peut devenir télélique :

28. He's been running => He's run three laps

Dans l'exemple 28, *he's been running* représente un acquis, ou un bilan, d'activité : la borne de droite de *Ven* est associée à *be*, notionnellement atélique. Dans *he's run three laps*, la télélicité notionnelle, sémantique, est construite par ajout de *laps*, qui est quantifiable, et *-en* est associé à *run* : le résultat est aussi le bilan du nombre de tours courus.

8. Conclusions et quelques problèmes

Le participe présent est en fait participe atélique, et le participe passé est participe télélique.

Leur compatibilité avec l'auxiliation (ou avec la complémentation caténative) n'est pas la même : le participe atélique n'a pas besoin d'auxiliaire alors que les deux auxiliaires *have* et *be* sont pertinents dans le cas du participe télélique (participe passé).

Si on considère que la distinction entre participe et gérondif n'est pas pertinente, on regroupe toutes les formes en *Ving*. Ce qui en soi n'est pas gênant : la forme en *Ving* est atélique (c'est-à-dire que les bornes ne la concernent pas), d'où sa parenté avec la représentation d'une activité (ou, par métonymie, représentation du produit de cette activité ; cf. *pickings*, exemple 6), d'un comportement, d'une attitude, mais aussi, de façon plus abstraite, d'un préconstruit. D'où l'exploitation de *Ving* dans la saisie immanente (saisie dans l'intériorité) qui correspond à l'aspect *Be + Ving*, pour lequel les bornes n'ont pas de pertinence.

Quant au participe télélique, la borne de droite répond précisément aux besoins d'une saisie transcendante et d'un point de vue rétrospectif : elle est exploitée pour représenter un résultat lorsqu'il y a superposition de la télélicité grammaticale (propre à *Ven*) et d'une télélicité sémantique. Le *telos* est alors à la fois borne de droite d'un dynamisme (*terminus ad quem*¹⁸) et borne de gauche (*terminus a quo*) d'un nouvel état adjacent (cas des adjectifs participiaux en *Ven*).

La télélicité peut se construire de différentes façons : 1/ télélicité participiale (*le lac (a / est) gelé = affecté par le gel*) ; 2/ télélicité argumentale (*il détruira sa cabane*) ; 3/ télélicité circonstancielle (*il court jusqu'à 3h*) ; 4/ télélicité inchoative des structures résultatives (*il a roulé sous le train*) : la borne apportée au procès – télélicité – correspond à l'amorce d'un état de fait nouveau – inchoation). » (Merle 2008)

¹⁷ Le sujet de la construction intransitive (**the branch has broken**) est objet de la structure transitive correspondante (**the wind broke the branch**).

¹⁸ Cf. Wilmet 1997.

La télélicité sémantique se construit en discours et ne concerne donc pas uniquement le verbe. Si l'atélicité n'est par essence pas concernée par les bornes, elle n'en est pas moins compatible avec diverses formes de délimitation.

Huddleston & Pullum 2002 considèrent que, pour des raisons morphologiques, la distinction entre gérondif et participe n'a pas lieu d'être :

29. Citation. A distinction between gerund and present participle can't be sustained [...] in modern English the forms are identical. [...] The historical difference is of no relevance to the analysis of the current inflectional system, and in accordance with principle [5i]¹⁹ we reject an analysis that has gerund and present participle as different forms syncretised throughout the class of verbs. (Huddleston & Pullum, 2002: 82)

L'argument de la morphologie invite à oublier l'existence de deux participes et de deux morphologies différentes. Mais la morphologie de *Ving* justifie en soi que cette forme soit appelée « forme en *Ving* ». La distinction entre gérondif et participe ne peut se faire que par la syntaxe, qui diffère sensiblement : statut verbo-nominal dans le cas du gérondif, verbo-adjectival dans le cas du participe. Syntactiquement, il existe des cas d'ambiguïté et des cas indécidables, qui justifient le terme de *forme en Ving* ou celui de *gerund-participle*, comme *coming* dans l'exemple 30.

30. He heard a wagon **coming** minutes before he saw its **flickering** light. Teeth **clenched**, muscles **quivering**, Kunta felt ready to collapse. (A. Haley)

Coming : gérondif-participle (= forme en *Ving*), atélique ; *Flickering* : adjectif participial, atélique (épithète, propriété saillante, caractéristique de *light*) ; *Clenched* : participe télélique (terme atteint, support affecté), au sein d'une proposition participiale à fonction adverbiale, modifieuse de *Kunta felt ready to collapse* ; *Quivering* : participe atélique (pas de terme pertinent) au sein d'une proposition participiale à fonction adverbiale, modifieuse également de *Kunta felt ready to collapse*.

Et la forme en *Ving*, atélique, mérite beaucoup de prudence, puisque *Ving* dans *Be + Ving* est parfois décrit comme participe présent (Quirk & al. 1985), comme gérondif-participle (Huddleston & Pullum 2002), ou selon la diachronie comme nominalisation (*be on/in/a doing...*, cf. Crépin 1994). Si la position de Quirk & al. est difficilement défendable, celle de Huddleston & Pullum est parfaitement viable dans une approche caténative.

Bibliographie

- Adamczewski, Henri & Jean-Pierre Gabilan, 1993, *Les clés de la grammaire anglaise*, Paris, Armand Colin.
- Crépin, André, 1995, *Deux mille ans de langue anglaise*, Paris, Nathan Université.
- Huddleston, Rodney & Geoffrey K. Pullum, 2002, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press.
- Joly, André & Dairine O'Kelly, 1990, *Grammaire systématique de l'anglais*, Paris, Nathan.
- Merle, Jean-Marie, 2008, « Prépositions et aspect », *L'Information grammaticale*, n° 117, dir. Danièle Leeman, Louvain / Paris, Peeters, p. 52-56. <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00433875/fr/>
- Merle, Jean-Marie, 2011, « Quelques remarques générales sur les prépositions en anglais, et sur *into* et *out of* en particulier », in *Organisation informative et structuration de l'énoncé – Les Prépositions, Travaux du CLAI* n°21, Aix-en-Provence, PUP, p. 249-274. <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00669989>
- Quirk, Randolph, Sidney Greenbaum, Geoffrey Leech & Jan Svartvik, 1985, *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London, Longman.
- Wilmet, Marc, 1997, *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette-Duculot.

¹⁹ "principle 5i" = 'An inflectional distinction is accepted between two forms only if there is at least one lexeme with a stable contrast in realisation between those two forms' (H & P)